

# RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES BÂTIMENTS AVEC LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET LE BIM

Pour répondre aux enjeux environnementaux, des obligations règlementaires viennent encadrer le secteur du bâtiment, et pas uniquement pour la construction du neuf.

En effet, les conséquences sur le bâti existant sont multiples et invitent à repenser la manière de gérer son patrimoine immobilier, en termes de travaux et de maintenance mais aussi d'usage.

Pour définir cette nouvelle stratégie, un outil existe déjà : le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique. Et pour mettre en œuvre cette stratégie avec efficacité, le BIM peut être un formidable moyen.



## Formation à distance (3h)

## Animée par William ALLEMAND

Consultant spécialiste en gestion et exploitation de patrimoine bâti



RÉFÉRENT RECONNU PAR CERTIVEA



# À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- DGS, DGST, DST, services techniques
- Bailleur, syndic, gestionnaire
- Collectivités, hôpitaux
- Exploitant / Prestataire

### **PRÉREQUIS**

Expérience significative en matière de maintenance technique de bâtiment

# OBJECTIFS

- Identifier les impacts du contexte environnemental sur le bâti existant en termes de travaux et de maintenance, mais aussi d'usage
- Définir une stratégie de planification des travaux et d'amélioration des usages à travers un Schéma Directeur Immobilier Énergétique
- S'appuyer sur le BIM pour mettre en œuvre cette stratégie de manière efficace et pertinente

## CARTOGRAPHIE DES OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES BÂTIMENTS

- · Le contexte environnemental
- Le contexte règlementaire qui en découle
- Les conséquences sur le bâtiment existant
- Les outils d'une politique de travaux et de maintenance

# LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ÉNERGETIQUE

- Le SDIE : à quoi ça sert ?
- Comment structurer sa démarche pour réaliser un SDIE ?
- Comment intégrer sa planification écologique dans son SDIE ?

### **BIEN CONNAÎTRE SON PATRIMOINE**

- Pourquoi est-il important de bien connaitre son patrimoine?
- Ce que peut apporter le BIM
- Commencer par un audit de la donnée technique
- Comment faire sans le BIM ?
- Vers une démarche de transformation BIM ?

### LA POLITIQUE D'ACHAT

- Définir sa stratégie d'achat
- Les critères environnementaux et sociaux

## HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



PRIX NET: 390 €

## RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES BÂTIMENTS AVEC LE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET LE BIM



POUR —			
VOUS	— Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr		
INSCRIRE	Téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60		
	Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr		
Établissement /	Organisme		
•	_		
			vité / Code NAF
Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)  Tél. Email			
Nom du signataire de la convention de formation			
None du signataire de la convention de formation			
Formation chois	sie		
Nom de la forma	ation		
Date(s)			
Participant(s):			
•		Prénom	
·			Financement OPCO : O oui O non
	-		
N° du bon de commandeLes bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.			
			Date :
Le(s) soussigné(s) accepte(nt)			
les conditions générales de vente (ci-contre).		Cachet et signature	

### Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

O notre catalogue O notre site internet

O notre newsletter O un emailing

O appel téléphonique O bouche-à-oreille

# cachet et signature

#### Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

### Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

### Frais de participation, réduction

Prix net : **390 €** 

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demijournée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

### Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

### Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

### Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

### Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

### N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit deconserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

### Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris Tél.: 01 81 89 34 60 - Email: ins@cfc.fr - **Site web: www.cfc.fr**